

# PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA PHASE I DE L'OBSERVATOIRE DE VEILLE ENVIRONNEMENTALE DE LA BAIE DE SEPT-ÎLES

**1 mai 2015 | Communiqué**

**Sept-Îles, le 1er mai 2015** – La Ville de Sept-Îles, la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, Développement économique Sept-Îles et le Port de Sept-Îles ont déposé, ce matin, le rapport de la phase I de l'observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles qui a été dirigé par l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST), un organisme à but non lucratif dont l'unique mission consiste à gérer l'unité de recherche en environnement et en santé au travail du Cégep de Sept-Îles.

*« Je suis heureux du dépôt du premier bilan annuel suite à la création de cet observatoire à l'automne 2013. Cette démarche démontre la volonté des partenaires à travailler conjointement en matière d'environnement et de développement durable. À moyen terme, cette initiative permettra à la communauté d'obtenir une vision globale de la baie »,* d'affirmer M. Réjean Porlier, maire de la Ville de Sept-Îles.

*« Intégrant les objectifs poursuivis de l'Alliance verte, la réalisation de cette première phase et celles subséquentes permettront de veiller à la protection de la richesse de nos écosystèmes marins, et ainsi, assurer une planification responsable s'appuyant sur les principes du développement durable. Cette démarche novatrice qui fut amorcée témoigne du leadership environnemental de notre milieu »,* de renchérir M. Pierre D. Gagnon, président-directeur général du Port de Sept-Îles.

Dès le départ, les acteurs ont convenu de confier la réalisation du projet à l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) pour conserver l'acquisition de connaissances scientifiques dans le milieu ainsi que pour assurer la rigueur et l'expertise requise pour ces travaux de recherche.

« L'intégrité scientifique et l'éthique professionnelle des membres de l'équipe furent assurées et respectées tout au long de la réalisation du projet. Il est à noter que les données sont représentatives des conditions environnementales existantes lors des échantillonnages aux emplacements et aux moments choisis », d'informer Dre Julie Carrière, ing., chercheure et directrice de l'INREST.

## TRAVAUX

Les travaux réalisés en 2013 constituent une première étape dans la collecte de données permettant d'obtenir un **portrait préliminaire** de la qualité du milieu en période **automnale**. Pour ce faire,

- **Soixante (60) échantillons d'eau** ont été recueillis et soumis aux analyses de laboratoire et **soixante-quinze (75) relevés** de température, salinité, conductivité et oxygène dissous ont été réalisés.
- **Vingt-cinq (25) échantillons de sédiments** ont été recueillis et soumis aux analyses de laboratoire.

## CONCLUSION

- Tous les paramètres analysés pour la qualité de l'eau rencontrent les normes et critères en vigueur.
- On remarque 3 dépassements d'une valeur de référence au niveau des sulfates.
- Une analyse approfondie des bactéries présentes dans les effluents et dans le milieu marin devra être effectuée.
- Aucun dépassement de normes pour la qualité des sédiments.
  - – Seuls certains critères pour la qualité des sédiments marins au Québec ont été dépassés notamment pour certains hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et certains métaux. Ces critères sont des concentrations d'effets rares (CER) et/ou des concentrations seuil produisant un effet (CSE) et/ou des concentrations d'effets occasionnels (CEO).

## RECOMMANDATIONS

- Lors des prochaines campagnes d'échantillonnage, la cueillette de données au cours des périodes **printanières** et **estivales** devra être incluse.
- Dans les prochaines campagnes quelques recommandations sont ou seront prévues à savoir :
  - – l'analyse des métaux et des matières en suspension dans l'eau;
  - – granulométrie des sédiments
  - – deux autres stations d'échantillonnage pour chaque analyse (eau et sédiments).
- La Ville de Sept-Îles et les industries du secteur ont été invitées à ajouter certains paramètres dans leur échantillonnage de leurs points de rejets, ainsi qu'à fournir leurs données antérieures et futures.

« L'INREST nous confirme que les premiers résultats automnaux n'ont rien d'inquiétants, mais qu'il s'agit de données préliminaires puisqu'incomplètes. Le projet d'observatoire est évolutif et sera mis à jour au fur et à mesure des campagnes d'échantillonnage et en fonction des budgets disponibles. », de conclure M. Réjean Porlier, maire de la Ville de Sept-Îles.

Le rapport est disponible en ligne à l'adresse [www.baie.septiles.ca](http://www.baie.septiles.ca). La population peut y adresser ses questions en complétant le questionnaire prévu à cet effet au plus tard le dimanche 31 mai 2015. Par la suite, toutes les questions reçues seront compilées et les réponses seront publiées sur ce site. Le délai de réponse sera fourni suite à l'évaluation du nombre et de la complexité des questions reçues. Le rapport sera aussi disponible sur les sites web du Port de Sept-Îles et de l'INREST. Une version papier est mise à la disposition pour consultation sur place à la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, au Centre Wilfrid-Gallienne à Moisie et au Centre communautaire Marguerite à Gallix.

## CONTINUITÉ

La phase II du projet, qui fut réalisée à l'automne 2014, a bien pris en compte les observations de la première phase. Le rapport de bilan annuel devrait être disponible à l'automne 2015. Un investissement de près de 170 000\$ a été requis.

Pour ce qui est de la phase III, des investissements de près de 250 000\$ seront requis et les partenaires du projet ont entrepris des démarches de participation financière auprès du gouvernement du Québec et de la grande industrie qui bénéficie du précieux écosystème qu'est la baie de Sept-Îles.

Rappelons qu'en plus de voir à fournir un portrait environnemental, ce projet poursuivait plusieurs objectifs dont :

- actualiser et consolider des données et mesures reliées à l'environnement de la baie;
- produire un rapport de suivi annuel à partir du traitement des données par l'INREST;
- projeter la capacité du milieu à accueillir des projets acceptables et sécuritaires pour la population et l'environnement;
- assister les entreprises existantes dans l'amélioration de leur performance environnementale, s'il y a lieu;
- mesurer les résultats des efforts de conservation et d'amélioration environnementale dans la baie de Sept-Îles.

La phase I aura nécessité des investissements de près de 385 000 \$ qui furent répartis entre les différents partenaires et commanditaires : Développement économique Sept-Îles a investi 50 000 \$, le Port de Sept-Îles et la Corporation de protection de l'environnement ont défrayé à part égale 167 126.50 \$.

Pour plus d'informations sur l'Alliance verte, vous pouvez consulter le site web [www.allianceverte.org](http://www.allianceverte.org).